



Rapport n° 2	GROUPEMENT ADMINISTRATION FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 19 juin 2018		Chapitre : Article :

REPRISE DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017

Par délibération en date du 6 février 2018, vous avez adopté la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017, dans l'attente du vote du compte administratif.

Je vous rappelle que le fait de recourir à ces reprises anticipées dégage dans le budget primitif des recettes supplémentaires permettant ainsi de faire évoluer les contributions du département, des communes et EPCI de façon maîtrisée et selon un pourcentage qui est strictement nécessaire à l'équilibre budgétaire.

Le résultat du compte administratif étant conforme à celui anticipé au mois de février, je vous propose de reprendre en une seule fois et en totalité le résultat de la section de fonctionnement et l'excédent de la section d'investissement selon la fiche de calcul du résultat définitif annexée à ce rapport.

À noter que cette année, le résultat cumulé de la section d'investissement ne nécessite pas d'affectation au compte 1068.

Il vous est proposé de vous prononcer sur la reprise définitive des résultats de l'exercice 2017 figurant dans le document ci-joint et d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu le rapport n°2;

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré décide de reprendre les résultats de l'exercice 2017 suivants :

- Section d'investissement recettes à l'article 001 : 6 214 512,34 €
- Section de fonctionnement recettes à l'article 002 : 2 073 647,27 €
- Section d'investissement recettes à l'article 1068 : 0 €

Le Président,


Nicolas FRICOTEUX

DETERMINATION ET AFFECTATION DU RESULTAT 2017

	Dépenses	Recettes	Solde
--	-----------------	-----------------	--------------

section de fonctionnement	Résultat propre à l'exercice 2017	42 017 420,07 €	41 430 876,87 €	-586 543,20 €
	résultat antérieur reporté au BP 2017		2 660 190,47 €	2 660 190,47 €
	Résultat 2017	42 017 420,07 €	44 091 067,34 €	2 073 647,27 €

section d'investissement	solde des émissions exercice 2017	4 546 274,33 €	5 554 323,17 €	1 008 048,84 €
	résultat antérieur reporté au BP 2017		5 206 463,50 €	5 206 463,50 €
	Solde d'exécution compte 001	4 546 274,33 €	10 760 786,67 €	6 214 512,34 €

restes à réaliser au 31/12/2017	fonctionnement			0,00 €
	investissement	6 117 704,87 €		-6 117 704,87 €

	Dépenses	Recettes	Solde	
résultat cumulé 2017 (y compris les reports)	fonctionnement	42 017 420,07 €	44 091 067,34 €	2 073 647,27 €
	investissement	10 663 979,20 €	10 760 786,67 €	96 807,47 €
	total (excédent net)	52 681 399,27 €	54 851 854,01 €	2 170 454,74 €

affectation du résultat	résultat cumulé excédentaire à affecter	2 073 647,27 €	
	besoin en financement de la section d'investissement	0,00 €	
	affectation au compte 1068	0,00 €	
	report à nouveau au compte 002 en fonctionnement	2 073 647,27 €	



Délibération n°2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 19 juin 2018		Chapitre : Article :

Membres théoriques :	20
Membres en exercice :	20
Membres présents :	13
Votants :	13

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 19 juin 2018 à 15 h 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 1^{er} juin 2018, s'est réuni dans la salle de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

Étaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, ~~Thomas DUDEBOUT~~, ~~Mme Colette BLERLOT~~, ~~Mme Jocelyne DOGNA~~, MM. François RAMPENBERG, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Maxime KELLER, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Daniel GARD, Marcel LALONDE, Denis DUMAY, ~~Mme Monique BRY~~, Marie-Françoise BERTRAND

II - Membre de droit

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, excusé

III - Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
M. le Lt Colonel Philippe BARDON, représentant les sapeurs pompiers professionnels officiers
M. le Commandant Olivier MESSIEUX, représentant les sapeurs pompiers professionnels officiers
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs professionnels non officiers
M. le Lieutenant Jean Jacques DUPORT, représentant les sapeurs pompiers volontaires officiers
M. le Capitaine Philippe GOGUILLON, représentant les sapeurs pompiers volontaires officiers
M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs pompiers volontaires non officiers
M. le Capitaine Jean Michel FORTIN, Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne

Excusé(s) : Mme Colette BLERLOT, MM. Thomas DUDEBOUT, Maxime KELLER, Raymond DENEUVILLE, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Arnaud BATTEFORT, Jean-Luc EGRET, M. le Lcl Philippe BARDON, M. le Commandant Olivier MESSIEUX représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers

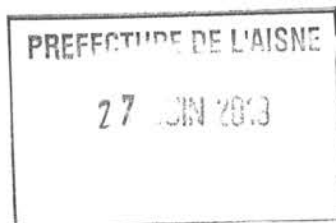
Assistaient à la séance : Mme Nathalie MERIOT payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lieutenant-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Marc KRIEGER, Mme Alexandra GRELE de la direction départementale.

REPRISE DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017

Vu le rapport n°2,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré décide de reprendre les résultats de l'exercice 2017 suivants :

- Section d'investissement recettes à l'article 001 : 6 214 512,34 €
- Section de fonctionnement recettes à l'article 002 : 2 073 647,27 €
- Section d'investissement recettes à l'article 1068 : 0 €



Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX

DETERMINATION ET AFFECTATION DU RESULTAT 2017

		Dépenses	Recettes	Solde
section de fonctionnement	Résultat propre à l'exercice 2017	42 017 420,07 €	41 430 876,87 €	-586 543,20 €
	résultat antérieur reporté au BP 2017		2 660 190,47 €	2 660 190,47 €
	Résultat 2017	42 017 420,07 €	44 091 067,34 €	2 073 647,27 €
section d'investissement	solde des émissions exercice 2017	4 546 274,33 €	5 554 323,17 €	1 008 048,84 €
	résultat antérieur reporté au BP 2017		5 206 463,50 €	5 206 463,50 €
	Solde d'exécution compte 001	4 546 274,33 €	10 760 786,67 €	6 214 512,34 €
restes à réaliser au 31/12/2017	fonctionnement			0,00 €
	investissement	6 117 704,87 €		-6 117 704,87 €
résultat cumulé 2017 (y compris les reports)		Dépenses	Recettes	Solde
	fonctionnement	42 017 420,07 €	44 091 067,34 €	2 073 647,27 €
	investissement	10 663 979,20 €	10 760 786,67 €	96 807,47 €
	total (excédent net)	52 681 399,27 €	54 851 854,01 €	2 170 454,74 €
affectation du résultat	résultat cumulé excédentaire à affecter		2 073 647,27 €	
	besoin en financement de la section d'investissement		0,00 €	
	affectation au compte 1068		0,00 €	
	report à nouveau au compte 002 en fonctionnement		2 073 647,27 €	

21/05/2018